

Visite de Monsieur Rousselet, Chef du SSI à l'ESI de Versailles, le 6 février 2020

Monsieur le Chef de service,

En préambule à notre entretien de ce jour, l'inter-syndicale souhaite vous faire part de quelques réflexions. Nous vous questionnerons ensuite sur des problématiques locales avant de vous exposer nos revendications.

Des dizaines de milliers d'agent de la DGFIP ont participé aux initiatives syndicales pour le retrait du projet de réforme des retraites du gouvernement Macron/Philippe qui entend détruire le Code des pensions civiles et militaires, et nous appauvrir. Ce combat est loin d'être fini, comme est loin d'être fini notre opposition à la loi de transformation de la fonction publique, le NRP ou la démétropolisation.

Concernant les missions de la DGFIP et du SSI, nous avons un objectif : celui de garder l'ensemble de nos missions dans le giron de l'administration DGFIP, et notamment bien sûr, toutes les missions informatiques.

Nous condamnons fermement tous les projets d'interministérialité, et nous voulons que la DGFIP reste maître de son informatique de A à Z, du recrutement de ses fonctionnaires titulaires au maintien et au choix de ses infrastructures.

Comme vous le savez, l'intersyndicale est opposée au recours à des prestataires comme cela est régulièrement le cas (exploitation (Chorus, Helios), MOE, prestation de gardiennage, comme à Bussy St George et Noisiel où les prestataires sont renouvelés depuis plus du 5 ans). Nous exigeons que l'intégralité de nos missions soit gérée en interne afin de maintenir le savoir-faire métier au sein de notre administration.

Concernant les moyens, l'arrêt des suppressions d'emplois est indispensable. Il semble plus que nécessaire d'avoir des moyens suffisants pour pouvoir gérer l'ensemble de notre informatique, pour la qualité du service public et pour assurer aux agent-e-s des DiSI une véritable reconnaissance professionnelle.

À l'évidence, tout cela passe par des moyens budgétaires, techniques et juridiques à la hauteur des enjeux : primo, par des moyens pour une formation initiale et continue ambitieuse pour l'ensemble des personnels, afin que leur niveau de technicité ne se désagrège pas ; secondo, par l'établissement d'épreuves informatiques dans les épreuves professionnelles de promotion, dont sont quasi exclus nos collègues pour l'heure.

Cela passe aussi par des évolutions de carrières et financières plus attractives.

Au plan local, pouvez-vous nous assurer que vous ferez tout pour pérenniser les emplois et les missions sur nos ESI ? Citons Nanterre et ses missions de développement, le devenir du service EIFI de Nemours, ou encore les services ADO pour lesquels l'intersyndicale ne se résout pas à leur suppression.

- Savez-vous exactement ce que feront les agent-e-s de l'ADO qui seront affectés dans des services fiscaux après leur mutation ? Les agent-e-s savent-ils exactement ce qui les attend ?
- Avez-vous de nouvelles informations concernant l'EIFI de Nemours ? Sachant qu'après la fermeture de l'ADO, la fermeture de l'EIFI serait un coup très dur pour les agents, nous vous demandons de nous tenir informés aussitôt que possible, et de tout faire pour que Nemours soit retenu, vu le traumatisme que représente déjà la fermeture de l'ADO à l'ESI de Nemours.



Par ailleurs, qu'en est-il des rumeurs persistantes concernant le site de Notre Dame des Victoires où est hébergé l'ESI de Paris ?

Pour conclure, vous aurez compris que l'intersyndicale est déterminée à porter son ambition pour l'informatique à la DGFIP et la défense de ses personnels. Et nous prendrons le temps nécessaire pour la porter, dans un « dialogue social constructif » qui, nous l'espérons, sera partagé, et pour notre part sur les revendications suivantes :

- **Maintien à la DGFIP de services informatiques de pleine compétence ! Aucune interministérialité !**
- **Garantie du maintien de tous nos ESI !**
- **Garantie du maintien de tous les services au sein de nos ESI ! Maintien des services de l'ADO !**
- **Arrêt de toute suppression de poste ! Tous les postes vacants de la DiSI IDF doivent être pourvus !**
- **Instauration d'épreuves informatiques dans toutes les sélections professionnelles ! Création d'un concours de catégorie A, Assistant Utilisateur à l'instar d'inspecteur analyste ou PSE !**

Nous rendrons compte devant les personnels de vos réponses à nos revendications.